

Monsieur le président, il est dix heures; est-ce que je peux ajourner le débat?

(Traduction)

(Rapport est fait de l'état de la question.)

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, puis-je obtenir de la Chambre la permission de revenir à la présentation des motions afin de faire subir la première lecture au bill intitulé "loi visant à modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles", pour faire suite à la résolution qui a été adoptée cet après-midi?

M. l'Orateur: Le ministre a-t-il la permission de revenir à la présentation des bills?

Des voix: D'accord.

LA LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES

MODIFICATION EN VUE DE PROLONGER L'APPLICATION, DE GARANTIR LE MONTANT MAXIMUM DES PRÊTS BANCAIRES, ETC.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) demande à présenter le bill n° C-63, tendant à modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, puis-je demander quels travaux sont prévus pour demain? Je suppose que nous commencerons, ainsi que le leader de la Chambre

l'a dit vendredi, par le n° 19 et que le leader nous indiquera ce que nous étudierons ensuite.

L'hon. M. Green: Oui, monsieur l'Orateur, nous commencerons par le n° 19 inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui, puis nous continuerons le débat sur les modifications de la loi sur l'assurance-chômage; nous aborderons ensuite le n° 10 concernant la pension de retraite des membres de la Gendarmerie royale du Canada, puis le n° 3, loi concernant la Gendarmerie royale du Canada, puis le n° 11, loi modifiant le Code criminel.

Une fois ces mesures liquidées, nous voudrions aborder les bills découlant des résolutions adoptées aujourd'hui. Trois d'entre elles figurent au nom du ministre des Finances, je crois, et une au nom du ministre de la Défense nationale.

L'hon. M. Chevrier: Les crédits sont-ils ceux qui ont été annoncés vendredi dernier?

L'hon. M. Green: Oui, monsieur l'Orateur, mais il est possible que l'ordre en soit interverti. Nous pourrions aborder les crédits du ministère des Finances avant ceux du ministère de la Justice.

L'hon. M. Chevrier: En commencerons-nous l'étude jeudi de toute façon?

L'hon. M. Green: J'espère que nous la commencerons mercredi.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)